

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 08 Février 2022

Fait en visio conférence

Présents :

M. Mavel : directeur de l'école, représentant cycle 1
Mme Ruisseaux : enseignante et représentante cycle 2
M Ayzac : enseignant et représentant cycle 3
M Noyel : représentant périscolaire
Mmes Berquier, Barbarat V, Seloyan, Rahmani, Barbarat L : représentants parents d'élèves FCPE
Mme Raymond : responsable du service éducation, ville de Décines
Mme Clamaron : adjointe à l'éducation
Monsieur GUESMIA, Conseiller au patrimoine
Monsieur MBA, DGA
Madame GHERARDI, DGA

18 h Début du conseil d'école

Effectifs

Pour cette année 2021-2022, en février, l'école se compose de 12 classes pour un effectif total de 289 élèves

- 4 classes de maternelle avec 81 élèves (fermeture/ouverture de classe 87/124 élèves)
26 PS / 26MS / 30GS.
- 8 classes d'élémentaire avec 208 élèves (fermeture/ouverture de classe 182/217 élèves)
43 CP / 43 CE1 / 48 CE2 / 38 CM1 / 37 CM2

Pour la rentrée 2022, une classe de maternelle devra sûrement être fermée si on se base sur les projections à date (26 GS, 26 MS et 15 PS). Soit un effectif total de 70 élèves environ en maternelle, ce qui correspond à 3 classes.

Aucun enseignant ne souhaite partir. M Mannevy, dernier enseignant arrivé sur l'école, devrait partir. Mme Vaireaux, dernière enseignante arrivée en maternelle, devrait prendre une classe d'élémentaire. Au niveau de l'élémentaire, il n'y aura pas de fermeture de classe. (205 élèves annoncés)

Covid-19:

Le mois de janvier a été très compliqué.

Les enseignants ne sont pas remplacés (depuis septembre, déficit de remplaçant).

Les élèves sans enseignant ne peuvent pas être répartis dans les classes ouvertes, les parents se retrouvent dans des situations compliquées de mode de garde. Quelques parents se sont plaints d'être prévenus tardivement, mais il vaut mieux être prévenu tardivement que le découvrir au portail ! M Mavel et les enseignants continueront de prévenir le plus rapidement possible.

M Mavel est en attente d'un nouveau protocole qui prendra effet à la rentrée des vacances de février. Il devrait être amélioré au vu de la situation sanitaire qui s'améliore (début janvier, environ 30 élèves positifs/jour, contre 3 début février)

Question à la mairie

- cantine :
 - quantité : quelques plaintes d'enfants qui n'ont pas assez à manger au 1er service : les repas sont quantifiés, s'il y a des restes au niveau du service, les enfants peuvent se resservir, s'il n'y en a plus, on ne peut pas prendre ce qui est réservé pour le 2eme service! Effectivement quand il y a des pâtes, il n'en reste plus!

- qualité : Les menus sont discutés toutes les années en commission (réunissant M.Vignard - Responsable du Service Restauration, une nutritionniste, des directeurs, enseignants, Parents d'Elèves élus). Les repas sont préparés à la cuisine centrale de Décines (à côté de l'école de la Berthaudière), ils utilisent au maximum des produits frais et locaux (pain bio d'une boulangerie de Décines, récolte de pomme de terre et carotte bio sur Décines). Les liaisons sont froides et réchauffées sur place, les personnels sont des agents municipaux.
- propreté au 2eme service : Entre les 2 services, le personnel de cantine doit réinstaller le couvert pour 70 enfants environ, nettoyer tables, chaises, pot d'eau (tous les points contacts). Il n'y a pas de temps pour nettoyer le sol. Au premier service, ce sont les plus petits (CP-CE1) donc effectivement le sol peut être sale quand il y a semoule, petits pois...

- Travaux:

- cantine

Les travaux de l'extension ont été mis à l'arrêt, car la mairie est en attente du permis de construire (fin de semaine).

juin : choix des entreprises et travaux préparatoires

juillet : début des travaux

novembre : réception des travaux

A la rentrée de septembre, les élèves mangeront soit dans le petit gymnase, soit dans des bâtiments modulaires, installés dans la cour élémentaire.

La rénovation des sanitaires, adjacents à la cantine, est prévue lors de ces travaux.

- Nouveaux bâtiments

Les toilettes se bouchent régulièrement. La mairie a commandé un diagnostic.

- Pelouse dans la cour des élémentaires :

Les travaux ont été commandés par la Métropole dans le cadre d'une expérimentation visant à "désimperméabiliser" les cours de récréation. L'entreprise privée ayant réalisé les travaux est actuellement injoignable. Une visite des agents de la Métropole est prévue le 17/02 pour voir ce qui peut être fait. Les bâtiments modulaires provisoires, s'ils sont nécessaires, seront posés sur cette zone, les travaux de réfection devront certainement attendre la fin des travaux du self.

- Cour élémentaire:

L'enrobée de la cour élémentaire devrait être faite l'été 2023, après la fin de tous les travaux.

Le plan d'aménagement sera fait en collaboration avec enseignants et le directeur.

Si les enseignants souhaitent avant cette date des marquages de jeux (damier, marelles, spirales) ils peuvent en faire la demande, ce sont des travaux courants qui ne nécessitent pas de vote au budget.

- Petit travaux:

demande d'arrivée d'eau dans le jardin potager

vitre cassée dans les escaliers sud, depuis 1 an

toilettes 1er étages : pas de lunettes et bouton chasse d'eau manquant

pb de chauffage classe Mme Masaro et Mme Lohier, le chauffagiste est passé mais pas d'amélioration

- Conclusion travaux : il y a des problèmes sur les retours travaux → La mairie veut améliorer/changer leur mode de fonctionnement travaux

Une visite de la mairie pour voir l'ensemble des demandes est prévue le vendredi 11/02/2022

- sécurité autour de l'école

La personne effectuant la sécurité aux abords de l'école pendant les temps périscolaires est partie à la retraite. Le poste est à pourvoir.

Il est impossible de mettre en zone bleue le parking maternel.

La police municipale est venue sur les parkings et aux abords de l'école, ce qui n'empêche pas les gens de toujours mal se garer ou rouler trop vite sur la rue Elisée Reclus.

La mairie a demandé de mettre un radar pédagogique.

Les poteaux seront remis devant l'école car ils ont été enlevés et des parents se garent quasiment sur le parvis.

La maire va installer des caméras de vidéo-verbalisation aux alentours de l'école (mise en service prévue au printemps).

Pour des changement de voiries (feux tricolores, stop, terre plein central...), il faut faire une demande à la métropole. M Alloin (Délégué à l'Espace public, travaux, prévention, tranquillité publique et mobilité) peut également appuyer la demande.

PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés)

Le PIAL est essentiellement une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concernés.

Les AESH sont gérés de façon locale, c'est-à-dire au niveau de la circonscription (pour Décines 1 personne du collège Bastié). Les AESH peuvent travailler dans plusieurs écoles.

A l'école, il y a :

- 3 AESH pour 72h (3*24h/semaine).
- 13 notifications : 3 individuelles à 3*12h/semaine → 36h
11 mutualisées pour 36h restants. soit 3.5H chacun. Il n'y a pas le compte d'heures suffisantes pour que les enfants puissent être correctement suivis, normalement les notifications doivent être en 6 et 9 heures.

En janvier, le PIAL a demandé à l'école de réattribuer 18h, mais il y a eu une erreur de calcul, il faudrait donner 6h à la nouvelle école de Décines.

Ce qui reviendrait à 2.45h mutualisé/enfant, bien en dessous de la recommandation.

D'autres élèves vont également avoir besoin d'AESH

Nous invitons tous les parents à écrire à mediateurs-academiques@ac-lyon.fr

[Scolarisation des élèves en situation de handicap | Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.](#)

"Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un **droit fondamental**. L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers."

Comptes prévisionnel

A la date du conseil d'école: 17 381€

En provision : 1000€ sortie de fin d'année / 1000€ USEP / 412€ tombola cycle 3

Recette : dons FCPE /3592€ COOP classe / 4405€ photo

Dépenses : OCCE (cotisation + assurance) : 708€+80€ / 2400€ photos / spectacles mi-année 1743€ / acompte sortie ferme 112€ / bureau 68€

Les parents FCPE font un don de 10120€ à l'école. Il sera réparti comme suit : 600€/classe + bureau (7800€), 2200€ pour des achats collectifs pour l'école.

M Mavel fera un bilan à la fin de l'année.

Classe transplantée

La classe de CM2 de M Mannevy et la classe de CM1-CM2 de Mme Vieira et M Ayzac feront une classe transplantée de 5 jours au mois de mai, en partenariat avec le CPNG. Ils iront en Haute-Loire, à Saint Front.

Le fil conducteur sera l'environnement (Energie renouvelable, patrimoine et volcanisme).

Il y aura 3 animateurs (1 par classe et 1 pour l'intendance).

Une réunion d'information aura lieu en mars pour les parents concernés.

Des actions pour aider au financement ont eu lieu au cours de ce début d'année (tombola/vente portail : environ 400€ - vente de gâteaux au kiosque : environ 500€ soit une déduction du coût de 20€/enfant.

Il est prévu de réaliser des podcasts lors de cette semaine.

Fête du printemps

A la date d'aujourd'hui, nous considérons que la fête du printemps devrait être maintenue.

Les travaux du self ne seront pas démarrés et n'auront donc pas d'impact sur cette organisation.

Le thème de cette année sera communiqué dès que possible.

Evaluation Nationale CP-CE1

L'école Beauregard obtient de très bons résultats lors de l'évaluation nationale des CP-CE1 à la rentrée de septembre.

Merci aux enseignants de maternelles, de CP et CE1

Merci également aux enseignants supérieurs (car les résultats des évaluations des élèves en 6ème sortant de l'école Beauregard sont également très bons).

Merci aux parents de suivre leurs enfants au moment des devoirs et des classes fermées.

cf en Annexe les évaluations

Fin du conseil : 20h10

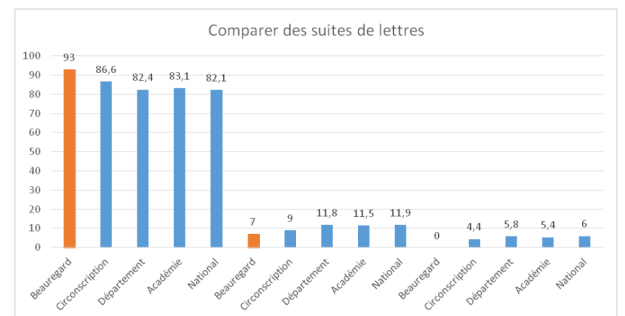
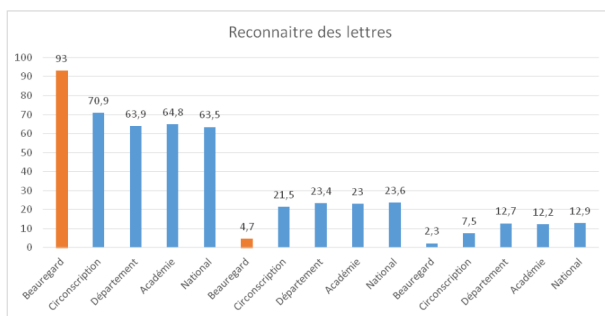
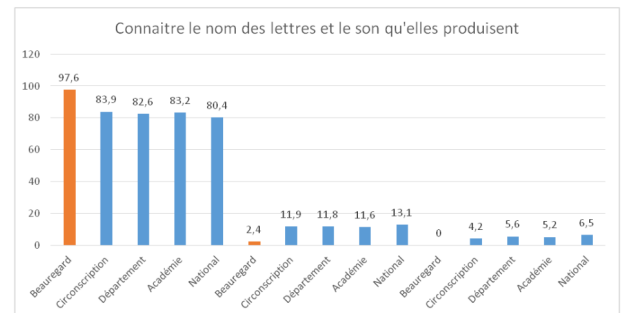
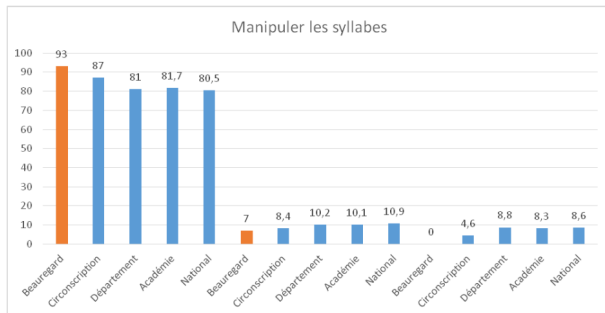
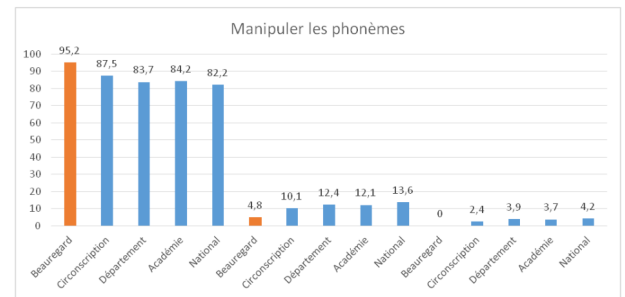
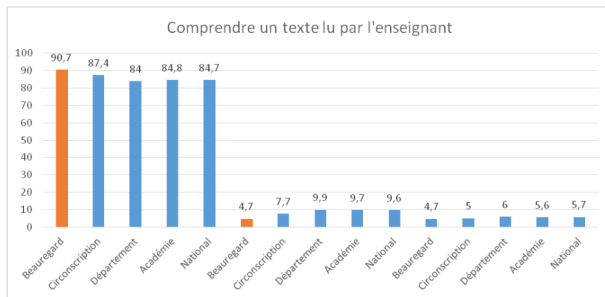
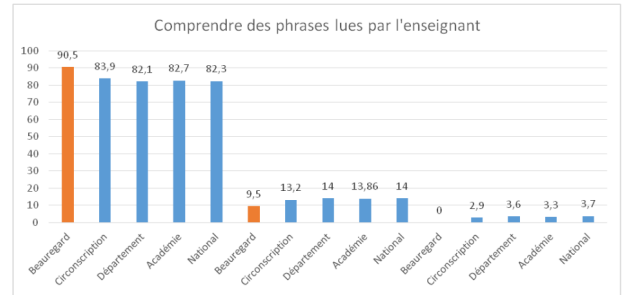
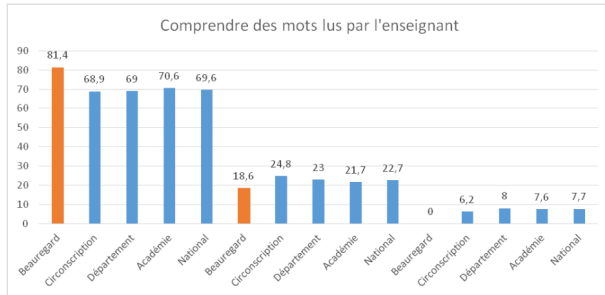
Annexes

Evaluation Nationale CP-CE1

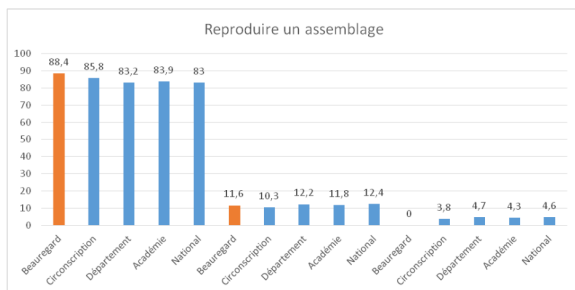
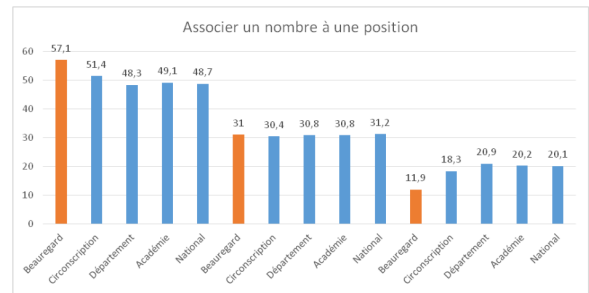
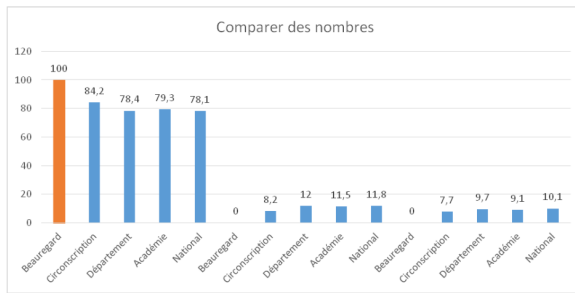
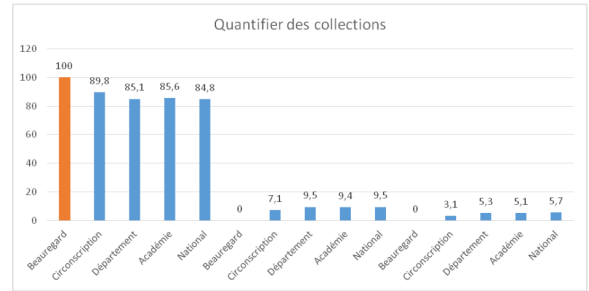
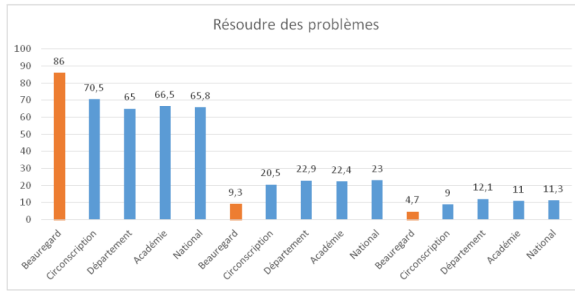
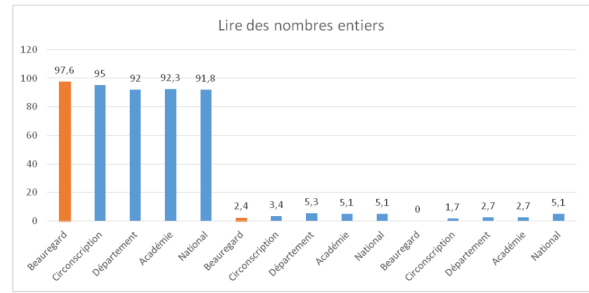
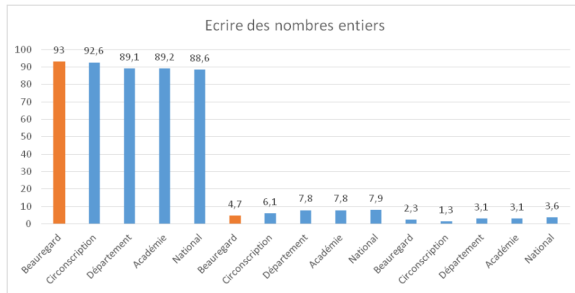
Chaque compétence apparaît sous la forme de 3 familles d'histogrammes.

La première famille représente le pourcentage des enfants pour lesquels la compétence est considérée comme acquise. La seconde famille représente le pourcentage des enfants fragiles et enfin la dernière famille est dite celle qui représente le pourcentage des enfants à besoin.

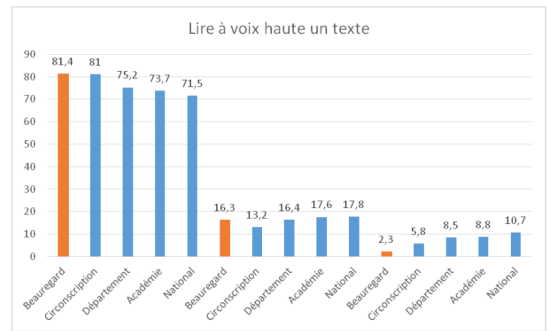
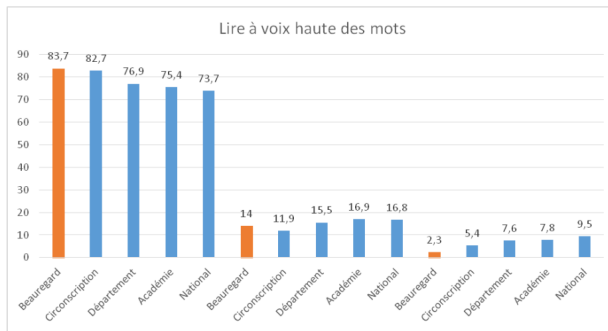
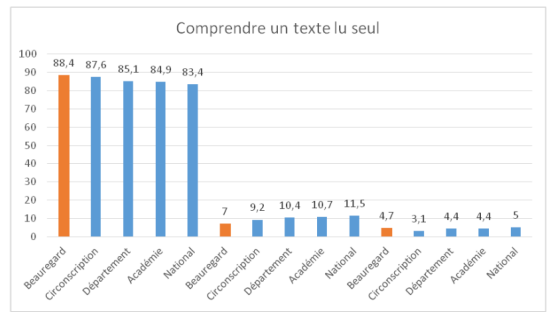
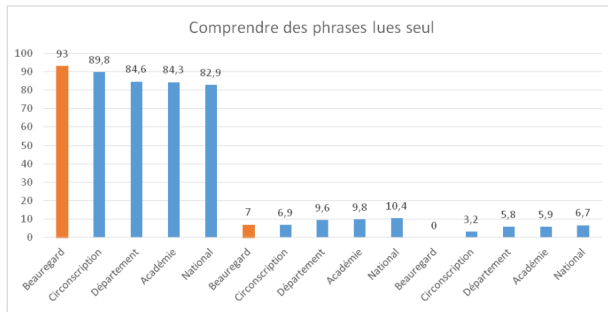
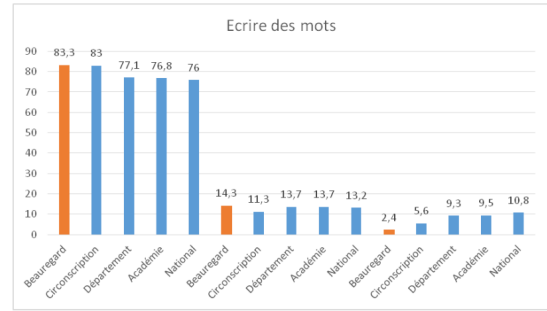
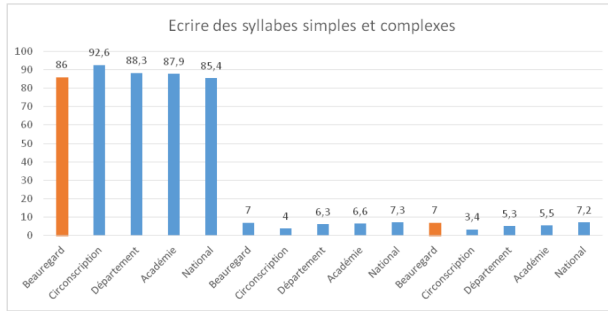
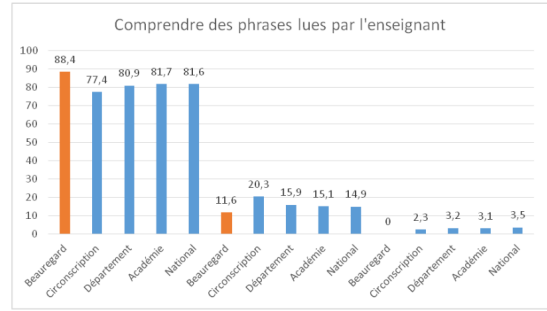
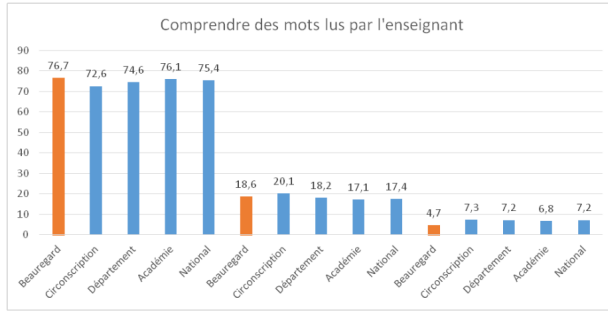
Français CP :



Mathématiques CP :



Français CE1:



Mathématiques CE1:

